

**Session spéciale de l'Assemblée  
Générale des Nations Unies sur le suivi  
du Programme d'action de la Conférence  
internationale sur la population et le  
développement**

\*\*\*\*\*

**DECLARATION DU CAMEROUN.**

New York, le 22 septembre 2013

**Monsieur le Président,**

**Il y a 20 ans précisément, nous étions réunis au Caire dans le but d'examiner, dans le cadre de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement (CIPD), les questions fondamentales liées à la population et leur lien avec les questions de développement.**

**Vingt ans et deux milliards et demi d'habitants plus tard, quelle évaluation peut-elle être faite de la mise en œuvre du programme d'action du Caire et comment nous projetons-nous dans les 20 prochaines années?**

**Monsieur le Président,**

**En ce qui le concerne, le Cameroun a fait des efforts ont été déployés pour traduire dans les faits, le Programme d'action du Caire.**

**Le Cameroun a, dans un premier temps, tenu à conformer sa déclaration de politique nationale de la population aux orientations du programme d'action du Caire, en mettant l'accent sur la corrélation entre population et développement. Ce faisant, ont été érigés au rang des priorités les questions d'éducation, en particulier des filles, la promotion de l'égalité des sexes, le développement d'une croissance économique soutenue et soucieuse des problématiques de développement durable, la réduction de la mortalité maternelle et infantile-juvénile, ainsi que l'accessibilité aux services de santé de la reproduction.**

**Les résultats de ces actions sont aujourd'hui palpables.**

**Toutefois, pour appréciables que soient ces progrès, ils ne sauraient dissimuler les défis persistants qu'il reste à mon pays à relever. Ces défis appellent encore des efforts supplémentaires en matière de santé de la reproduction et notamment :**

- des grossesses précoces,**
- de violences basées sur le genre,**
- de lutte contre les pathologies émergentes,**
- de diminution de la prévalence du VIH/SIDA à travers la prévention de nouvelles infections,**
- d'amélioration de la qualité de l'enseignement,**
- de lutte contre le paludisme, qui reste la principale cause de mortalité au Cameroun, et de réduction du chômage des jeunes.**

**Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,**

**Le Cameroun considère la famille comme le creuset du développement et de la stabilité.**

**Dans un monde où le sens de la famille tend à régresser, il est impératif que cette institution soit préservée et que tout enfant puisse grandir aux côtés d'un père et d'une mère capables de lui donner une éducation de qualité.**

**Le programme d'action du Caire reconnaissait déjà que *«la famille est l'unité de base de la société et devrait être renforcée en tant que telle. Elle doit bénéficier d'une protection et d'un appui aussi complet que possible. Le mariage doit être conclu avec le libre consentement des futurs conjoints et l'époux et l'épouse devraient être des partenaires égaux.»***

**Il n'aura échappé à personne que la célébration du 20<sup>e</sup> anniversaire de la CIPD coïncide cette année avec le 20<sup>e</sup> anniversaire de la célébration de l'année internationale de la famille.**

**Cette coïncidence devrait être interprétée comme un signe traduisant une meilleure prise en compte et une meilleure protection de la famille dans tous les programmes liés à la population et au développement.**

**Monsieur le Président,**

**Dans le cadre de la mise en oeuvre du Programme d'action du Caire, le Cameroun considère la migration comme une source d'enrichissement mutuellement bénéfique pour les pays d'origine et de destination. Il va de soi que ces migrations nécessitent de part et d'autre l'aménagement d'un cadre approprié. Toutefois, la contribution des migrants internationaux est inséparable de la protection de leurs droits fondamentaux.**

**Monsieur le Président,**

**Au moment où nous élaborons le cadre international de développement post-2015, les liens entre les populations et le développement demeurent au cœur d'un programme international dont le but ultime est l'épanouissement et le bien-être des dites populations.**

**Pour le Cameroun, la poursuite de la concrétisation des objectifs de la Programme d'action de la CIPD est intimement liée à l'éradication de la pauvreté, qui ne peut être réalisée sans une solidarité internationale agissante, que le Cameroun appelle ici de tous ses vœux.**

**Je vous remercie.**